

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil National de la communication organise ce jeudi 15 novembre une réunion de vulgarisation des lois de base régissant la presse au Burundi. Cette réunion sera organisée à l' intention des gouverneurs de provinces et leurs conseillers socio-culturels, les administrateurs des communes hébergeant la réunion, des représentants de la police, des services judiciaires et des médias.

L'objectif poursuivi est que tous les principaux partenaires des médias en général et les journalistes en particulier maîtrisent les principaux textes régissant le secteur de la presse au Burundi en vue de prévenir des fautes professionnelles éventuelles.

L'activité sera organisée en quatre poulis à savoir Bujumbura, Gitega, Ngozi et Rutana à partir de 8h30.

Bujumbura, le 14/11/2008

Nestor Bankumwami
Président du C.N.C.

